

flash info

Juin 2015

11

COMMUNE DE LOIGNÉ-SUR-MAYENNE



édito

Un an s'est déjà écoulé depuis les élections municipales, et nous pouvons dire que l'équipe en place n'a pas chômé. De nombreux projets sont en cours ou en réflexion et le dynamisme de notre tissu économique et associatif ne fait que renforcer notre motivation.

■ Pour en témoigner :

La 3^{ème} tranche du lotissement du Stade, mise en commercialisation en début d'année, se vend au rythme d'une parcelle par mois, et les quatre parcelles hors lotissement du Hameau de « La Davière » sont vendues.

Après une année 2014 où nous avons enregistré deux créations d'entreprises sur la commune, nous assistons en 2015 à l'implantation d'un garage automobile, activité qui avait disparu depuis plus de 20 ans sur notre territoire.

Les manifestations organisées depuis le début de l'année pour animer notre village ont rencontré un véritable succès, notamment le « vide grenier » organisé par l'Association des Parents d'Elèves, ainsi que la soirée préparée par la nouvelle association « ART & MUZ' » qui fut une belle réussite malgré le mauvais temps.

Dans un contexte où les dotations d'Etat sont en régression et où de nouvelles charges nous incombent (moins 17 000€ de dotations par rapport à 2014 et une nouvelle charge de 5 100€ destinée à financer l'instruction des permis de construire qui n'est plus assurée par les services de l'Etat), nous réfléchissons au développement d'une mutualisation entre communes afin de contenir nos dépenses de fonctionnement.

A ce titre, nous venons d'investir dans plusieurs matériels avec les communes de Houssay, Origné et Saint-Sulpice, avec l'aide financière de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. A compter du 1er juillet 2015, les enfants des communes de Houssay et Saint-Sulpice pourront bénéficier de l'Accueil de Loisirs de Loigné sur Mayenne pendant les périodes de vacances ainsi que le mercredi après-midi. Pour assurer le transport, un minibus a été acheté en commun, toujours avec l'aide financière de la Communauté de Communes. Cette stratégie d'investissement et de mise en commun de moyens devra se poursuivre pour assurer l'équilibre de notre budget sans avoir recours à une augmentation déraisonnée de la pression fiscale. C'est d'ailleurs grâce à cette orientation que nous avons pu limiter l'augmentation des impôts à 1% pour 2015 sans remettre en cause notre programme d'investissement pour cette année et les années à venir.

Vous trouverez la liste des différents investissements programmés à l'intérieur de ce flash. Le projet d'aménagement de la rue d'Anjou en fait partie : la réunion publique a eu lieu le 27 mai dernier, les plans sont affichés à la mairie et un cahier est à votre disposition pour recueillir vos observations. Cette année, nous procéderons à la réfection des canalisations d'eaux usées et eaux pluviales rue d'Anjou ainsi qu'aux effacements de réseaux électriques et de télécommunications rue d'Anjou et rue de la Roche de Maine – ces travaux impacteront votre quotidien et je vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension pour les nuisances occasionnées durant cette période. Puis les aménagements de sécurité s'étaleront sur les deux années suivantes afin d'optimiser le financement. Enfin, la réalisation de l'aménagement de l'entrée de bourg aura lieu lors de l'élargissement de la R.D.1 et de la mise en place de la voie douce qui reliera Loigné sur Mayenne à Château-Gontier.

Ce projet d'aménagement nous a incité- à réfléchir plus globalement à votre sécurité et plus précisément à celle des piétons et cyclistes. Vous serez prochainement invités à une présentation du schéma de circulation apaisée que nous avons élaboré.

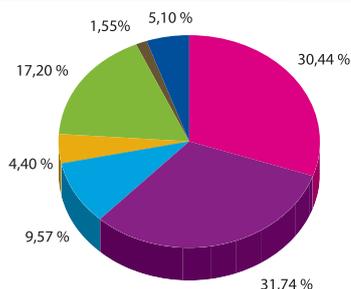
Les réunions liées à la mise en place du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) se succèdent à un rythme soutenu. D'autres projets sont en cours de réflexion pour le mandat, dont il va falloir hiérarchiser les priorités en fonction des différentes sources de financements.

Vous l'avez compris, le dynamisme qui règne à Loigné sur Mayenne nous incite à mobiliser toutes les énergies afin de répondre au mieux à vos attentes. Nous avons de quoi être résolument optimistes pour l'avenir.

Le Maire,
Jean-Paul FORVELLE.

Budget 2015 - Budget général de la Commune

// Fonctionnement dépenses : 772 114 €

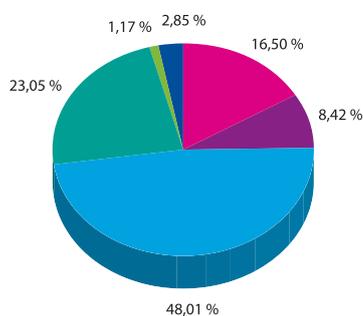


Charges à caractère général	235 063 €
Charges de personnel	245 057 €
Cotisations de personnel	73 900 €
Dépenses imprévues	34 000 €
Virement à section Investissement et Dotation aux amortissements *	132 766 €
Charges exceptionnelles	11 943 €
Impôts et taxes	39 385 €

* Dont 82 000 € d'autofinancement

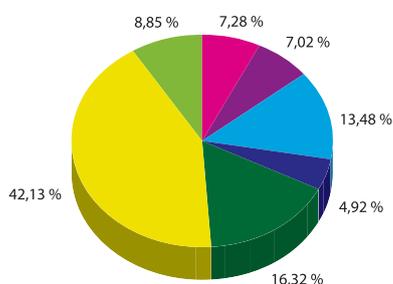
* Dont 50 000 € en remboursement emprunts

// Fonctionnement recettes : 772 114 €



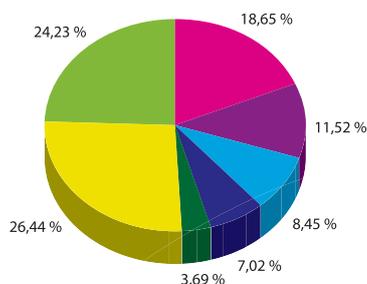
Excédent 2014 reporté	127 400 €
Vente de produits et prestations	65 000 €
Impôts et taxes	370 714 €
Dotations d'État & autres collectivités	178 000 €
Revenus des immeubles	9 000 €
Recettes diverses	22 000 €

// Investissements dépenses : 712 000 €



Déficit 2014 reporté	51 834 €
Remboursement capital des emprunts	50 000 €
Travaux de bâtiments / voirie / aménagements...	95 966 €
Élaboration d'un PLU	35 000 €
Achat maison	116 200 €
Rue d'Anjou	300 000 €
Divers matériels / outillages...	63 000 €

// Investissement recettes : 712 000 €



Excédent capitalisé 2014	132 766 €
Autofinancement	82 000 €
Produit des cessions	60 146 €
Financement capital des emprunts	50 000 €
Fonds de compensation de TVA	26 286 €
Subventions	188 282 €
Emprunts	172 520 €

Le budget 2015 se caractérise par une maîtrise des dépenses à caractère général, mais également par une hausse des charges de personnel liée au financement des TAP d'une part, et au remplacement du personnel en arrêt maladie d'autre part. Ces charges sont en partie compensées par la participation des organismes et assurances prévus à cet effet. Cependant, ces compensations apparaissent peu ou prou compte tenu de la baisse des dotations d'État ; il en résulte une rigueur budgétaire plus que jamais d'actualité.

Vie associative

Club pongiste loignéen

// Section tennis de table de Loigné-sur-Mayenne

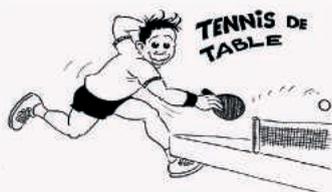
Une saison de tennis de table s'achève avec un bilan sportif honorable. Les deux équipes se maintiennent respectivement :

- 4^{ème} en départementale 3
- 4^{ème} en départementale 4

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de table, notre club reste à votre disposition. Les entraînements se déroulent le mercredi soir à partir de fin août et tout au long de la saison. Les compétitions se déroulent le vendredi soir (20h30) de fin septembre à début avril avec une trêve fin d'année - début d'année, tout cela dans une très bonne ambiance.

Hommes - femmes - enfants à partir de 13 ans et de tous niveaux peuvent pratiquer le tennis de table.

Pour tous renseignements, contacter :
Mr Crosnier Mickaël - Tél. 02 53 70 01 07 - Marigné-Peuton



A.S. Loigné

Pour toutes personnes (nées à partir de 2010) désirant pratiquer le football pour la saison 2015-2016, merci d'appeler : **Karl NOTAIS au 02 43 70 36 66** ou d'envoyer un mail à : secretaire@asloigne.com



Pour plus d'information sur la vie du club et son fonctionnement, rendez-vous sur le site du club à l'adresse suivante :

www.asloigne.com

Loigné Step

L'activité Fitness/STEP reprendra en septembre s'il y a suffisamment d'inscrits. Activité proposée à partir de 16 ans. Venez, rejoignez-nous !

Inscriptions et renseignements :
Isabelle HOUDU : 02 43 07 73 93
houdupi@orange.fr
Alexia CHAUDET : 06 88 41 55 26
sorin.alexia@orange.fr



Bruit de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14 h à 19h30
- les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

[Article 9 de l'arrêté préfectoral n°2008-D-278 portant réglementation des bruits de voisinage]

Opération Argent de Poche

Cette année, le dispositif argent de poche est reconduit. Seize jeunes de 16 à 18 ans de Loigné sur Mayenne participeront en juillet à cette nouvelle édition « Argent de poche ».

Les jeunes seront sollicités pour des travaux d'entretien, de peinture et de restauration de mobilier. Dans le cadre de l'entretien des espaces verts, ils feront des travaux de désherbage et de nettoyage. Nous proposons aussi des chantiers de ménage dans les divers bâtiments communaux.

Ce dispositif permet aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle, de découvrir le travail en équipe et de s'investir dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Cette opération est réservée aux jeunes de la commune.

Infos voirie

Début avril, les membres de la commission Voirie sont passés contrôler l'état des chemins et voies communales afin de définir les priorités de travaux. Comme chaque année, nous vous demandons de nous informer de la moindre dégradation afin que nos agents puissent intervenir rapidement.

Divers travaux ont été retenus et seront réalisés avant la fin de l'année, à savoir :

- « Point à temps » pour une vingtaine de chemins ; l'entreprise Bézier a été retenue pour ces travaux d'entretien.
- Remise à neuf (grave bitume) du chemin de « La Bleslinière »
- Réalisation d'un revêtement bicouche sur le chemin « du Bouillon » avec la participation de la ville de Château-Gontier pour les 3/4
- Enrobé sur la cour de l'école
- Création d'un parking rue des Morillands afin de faciliter la circulation et le stationnement des véhicules des chemins et des routes pour ne pas gêner la circulation de certains véhicules.

Animations

Accueil de loisirs 2015

L'accueil de loisirs de Loigné sur Mayenne ouvre ses portes aux enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

// **Nouveauté de cette année** : ouverture les mercredis après-midis et la première semaine des petites vacances scolaires.

Les programmes sont distribués par le biais de l'école La Roche Fleurie, ou à disposition à la Mairie de Loigné. Angélique et Marion accueillent, en moyenne, une douzaine d'enfants les mercredis ; et une vingtaine pendant les petites vacances. Les inscriptions fonctionnent à la demi-journée, à la journée ou à la semaine.

Sharon BEAUDUCEL est venue renforcer l'équipe certains mercredis et pendant les petites vacances d'avril, afin de valider son stage pratique BAFA. Des temps forts ont marqué ce début d'année : piscine de Château-Gontier, Panda Circus, atelier du patrimoine, spectacle au Carré, exposition à la chapelle du Gêneteil, Echologia...

Le programme actuel des mercredis jusqu'au 1er juillet est en lien avec le sport, avec deux sorties (équitation à Daon et piscine de Château-Gontier).

A la rentrée, les mercredis auront pour thème « Abracadabra... ! »
En avant pour de nouvelles aventures mystérieuses... !

Une enquête va être lancée afin de savoir si des familles sont intéressées par l'ouverture de l'accueil de loisirs les deux semaines des petites vacances scolaires. (Fermeture annuelle vacances de Noël)

Marion LESEURE - Mail : clsh.loignesurmayenne@gmail.com
Téléphone (mairie de Loigné sur Mayenne) : 02-43-07-28-71

Centre de Loisirs

// **Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2015, avec pour thématiques :**

- Du 6 au 10 juillet : « Le bonheur est dans le pré »
- Du 15 au 17 juillet : « Tous en cœur ! »
- Du 20 au 24 juillet : « L'art attitude »
- Du 27 au 31 juillet : « Minnie, Bambi et compagnie... »

L'équipe d'animation de l'été est composée de 5 animateurs dont 4 titulaires du BAFA et 1 stagiaire BAFA : (sous la bienveillance de Céline COTTEREAU, adjointe en charge de la jeunesse) Marion LESEURE (directrice), Sharon BEAUDUCEL, Angélique CORMIER, Marlène LEGENDRE, Arthur TRILLOT



L'équipe est au top, il ne manque plus que vous ! On vous attend, venez nombreux !!!

Cet été, pour l'accueil de loisirs, les inscriptions se feront à la journée ou à la semaine. Des soirées seront reconduites : deux pour les 3-12 ans, et une pour les 9-15 ans.

La soirée « Familles » aura lieu le vendredi 24 juillet. Réservez dès maintenant votre date ! Les enfants vous en mettront plein les yeux !!!

Les pré-ados auront également leur programme, avec des sorties à la demi-journée ou à la journée : kin-ball, sortie vélos, bowling, laser-game, arts du cirque...

31 Calendrier des fêtes et manifestations diverses (2^{ème} semestre 2015)

SEPTEMBRE

Sam. 12	Focus Patrimoine Tourisme - 10h
V.S.D 18-19-20	Concours de belote - Club de l'Amitié

OCTOBRE

Mer. 13	Club de l'Amitié
---------	------------------

NOVEMBRE

V.S.D.L. 06-07-08	Concours de belote Société de Boules Bretonnes
Mer. 11 (11h)	Armistice - 11h15
Sam. 28	Sainte Cécile - Amicale de la Musique

DÉCEMBRE

Mer. 15	Bûche de Noël - Club de l'Amitié
---------	----------------------------------

Conseil Municipal Enfants

En novembre 2014, tous les élèves du CP au CM2 de l'école primaire ont voté pour élire leurs 9 conseillers municipaux. Les élus sont :

- Lucas Hermenier (le maire)
- Ethan Boulay, Audrey Pompagnini et Titouan Durand (les adjoints)
- Pierre Bruneau, Lisa Chevron, Lou-Ann Véron, Jade Le Quellec, Alyssa Clémenceau (les autres membres).



Aussitôt élus, ils se sont mis au travail et ont « planché » sur les projets qu'ils voulaient réaliser. Trois des projets ont fait l'enthousiasme de tous :

- Aménager un parcours santé dans la commune ;
- Participer à la collecte de bouchons pour l'association « Les bouchons d'amour » (association venant en aide aux personnes handicapées moteur) ;
- Contribuer à l'organisation de l'événement « Art et Muz' ».

Pour financer l'aménagement de leur parcours santé, les élus ont organisé, début mars, une matinée de marche ou de course ouverte à tous. Pour une première, les jeunes ont rencontré un véritable succès. Leur objectif est de pérenniser cette action pour acheter chaque année des éléments nouveaux à installer sur leur parcours santé.

Pour la collecte de bouchons, il a été installé un bidon auprès du portail de l'école. Chaque habitant peut y déposer ses bouchons en plastique. L'objectif est d'en collecter un maximum pour que l'association « Les bouchons d'amour » puisse les transformer en fauteuils roulants.

Les jeunes élus ont aussi participé à une rencontre entre les conseils municipaux enfants de la communauté de communes. Cette journée a été l'occasion d'échanger sur les modes de fonctionnement des différentes instances et sur les projets de chaque conseil sur sa commune.

Ce conseil municipal d'enfants sera renouvelé à la prochaine rentrée scolaire.

Mise aux normes assainissement non collectif

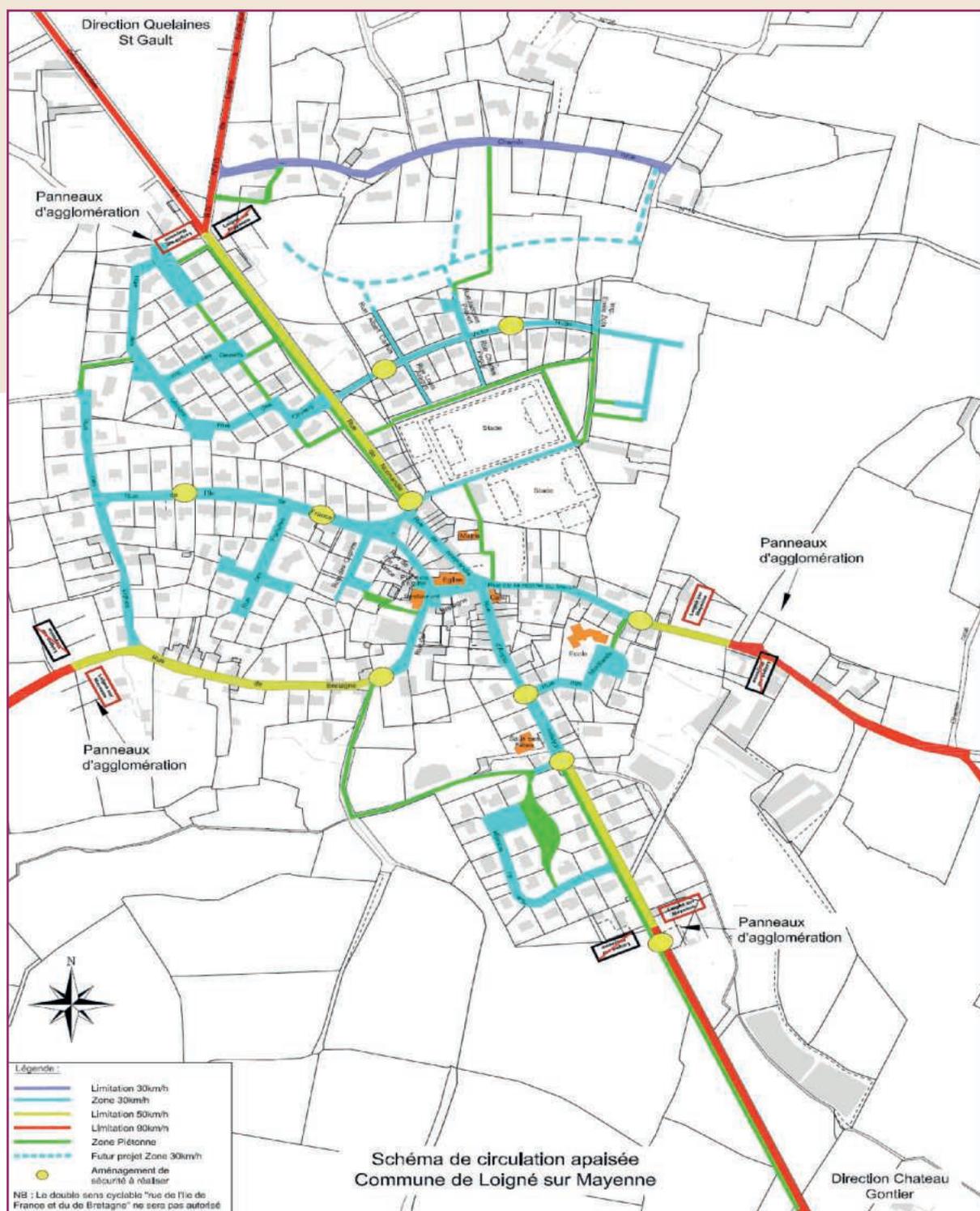
- AIDE : subvention 50% du montant de l'étude
- AIDE : subvention 50% des travaux plafonnés à 8 000 € TTC

Avant de commencer les travaux, pensez à vous renseigner auprès de la
Communauté de communes du Pays de CHÂTEAU-GONTIER au 02 43 09 55 55



Schéma de circulation apaisée

Ce schéma est validé par les services préfectoraux ; un arrêté municipal sera pris lors de la réalisation des aménagements des différentes zones concernées, au cours des années à venir.



NB : Au niveau des 2 «Sens Interdit»

Etat civil (janv. 2015 - juin 2015)

Naissances

09 Janvier 2015	Jade RELION	11A rue de Bretagne
25 Janvier 2015	Aline FIOLE	3 rue Victor Hugo
29 Janvier 2015	Noé ROUGER	Helquin
25 Avril 2015	Lily-Rose DUTERTRE JOUIN	9 hameau de La Davière
26 Avril 2015	Flavie DURAND	Le Ronceray
06 Mai 2015	Rosalie BASLÉ JAGUELIN	14 rue de la Roche du Maine
26 Mai 2015	Méline DREUX	La Frézelière
01 Juin 2015	Tao COUTURIER	2 rue des Coprins

Décès

17 Février 2015	Robert PELÉ, époux de Raymonde BRILLET
25 Mars 2015	Georgette REZÉ, veuve d'Eugène MELIN

Informations diverses

// Demande de changement de titulaire pour un véhicule d'occasion, précédemment immatriculé en France

Trois possibilités vous sont offertes pour faire enregistrer votre demande :

■ **Possibilité n° 1** : vous adresser à un professionnel de l'automobile

La liste des garages habilités proches de chez vous est consultable sur :

<http://www.ants.interieur.gouv.fr>

■ **Possibilité n° 2** : adresser votre dossier complet uniquement par courrier

Demande à retourner par voie postale (*conseil : sécuriser votre envoi*) ou à déposer dans la boîte aux lettres de la préfecture sous enveloppe cachetée à l'adresse suivante : PREFECTURE DE LA MAYENNE – Service des « Cartes Grises » – 46 rue Mazagran – CS 91507 – 53015 LAVAL CEDEX

■ **Possibilité n° 3** : les particuliers qui disposent d'un nouveau numéro d'immatriculation (ex : ZZ-123-ZZ) peuvent remplir une pré-demande en ligne (https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/article_accueil). Ainsi, vous disposez de 4 jours pour présenter à nos guichets votre dossier complet, accompagné de l'accusé d'enregistrement de la pré-demande.

// La carte d'identité

Elle est valable 15 ans en France depuis le 1er janvier 2014, sauf pour les mineurs. Par conséquent, si vous devez aller à l'étranger il faudra prévoir un passeport.

// Dépôt des demandes de passeports biométriques

Les demandes de passeports biométriques sont à déposer auprès de la mairie de Château-Gontier.

// Allô service public "3939"

3939 Allô service public (coût : 0,06 € la minute en moyenne)

Concrètement, le 3939 vous permet de préparer vos démarches : identifier le service responsable, savoir où il se trouve et à quel moment s'y rendre, connaître la liste des pièces demandées... Le 3939 est aussi le lieu où obtenir un conseil, une explication. Les agents du 3939 sont compétents sur un grand nombre de sujets et peuvent répondre à des questions très variées : comment effectuer mon changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation après un déménagement ? Que faire en cas de perte de mes papiers ? À quoi faut-il être attentif quand j'achète sur Internet ? Que faut-il faire pour mettre fin au contrat de la personne qui garde mes enfants à domicile ? Ainsi, chaque jour, près de 6 000 questions trouvent une réponse, grâce au 3939, sur 700 thèmes différents.

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h, le service répond aux demandes de renseignement administratif concernant les droits et démarches.

Informations diverses (suite)

// Ecole publique

Pour tout renseignement concernant les **nouvelles inscriptions** à l'école publique de la Roche Fleurie, contacter la mairie au 02 43 07 28 71.

// Bibliothèque

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque ne sera ouverte que les mercredis 8 - 22 - 29 juillet de 10h à 12h et sera fermée en août. Les horaires normaux reprendront début septembre.

// Secrétariat de mairie

Pendant les mois de juillet et août, la mairie sera ouverte les lundi - jeudi et vendredi matin de 9h à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

// Inscription sur la liste électorale

Toute personne nouvellement domiciliée dans la commune est invitée à se présenter à la mairie afin de se faire inscrire sur la liste électorale **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de chaque année** (pour pouvoir voter lors des élections de l'année qui suit cette inscription).

Quant aux jeunes gens qui ont ou auront atteint l'âge de 18 ans le 28 février 2016, ils sont invités à vérifier leur inscription.

// Avis aux nouveaux résidents

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont invitées à se présenter à la mairie, munies de leur livret de famille ou de leur carte nationale d'identité afin de permettre la mise à jour du fichier communal.

// Recherche d'une assistante maternelle

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil général : www.assistantsmaternels53.fr

// Fleurissement

Nous maintenons cette année un classement communal ; un jury extérieur passera courant juillet pour l'établir.

